

Le folklore et les femmes *Folklore and Women. An unpublished text by Luc Lacourcière*

Luc Lacourcière and Jean-Pierre Pichette

Volume 15, 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041124ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041124ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacourcière, L. & Pichette, J.-P. (2017). Le folklore et les femmes. *Rabaska*, 15, 161–180. <https://doi.org/10.7202/1041124ar>

Article abstract

In 1957, the Canadian Association of French-Speaking Physicians held its 27th congress in Québec City. On this occasion, the Folklore Chair at Laval University was invited to give a talk, not to the physicians, but to their wives, at a luncheon event held on September 24th. To fit the occasion, Luc Lacourcière chose a subject that linked his specialty to this particular audience : Folklore and Women. The presentation was in three parts. After a preamble where the speaker explained in humorous fashion the task that had been assigned to him, he spoke about female folklorists, the women who had made a mark in the collection and study of folk traditions ; he then presented some notable female informants, including midwives, storytellers and hundred-year old women who had shared their knowledge with researchers ; and finally, he briefly analyzed the roles played by women in popular fiction, and in various categories of folktales.

Le folklore et les femmes

TEXTE DE LUC LACOURCIÈRE

PRÉSENTÉ PAR JEAN-PIERRE PICHETTE
Chaire COFRAM, Université sainte-Anne

Un contexte particulier

Du 23 au 26 septembre 1957, l'Association des médecins de langue française du Canada tenait son xxvii^e congrès à Québec. Les organisateurs avaient convié pour l'occasion le titulaire de la chaire de folklore de l'Université Laval à livrer une communication sous forme de conférence¹. Bien que fils de médecin, et aussi frère d'un disciple d'Esculape, Luc Lacourcière n'avait pas prêté le serment d'Hippocrate ni mené de recherches en science médicale ; l'intervention de ce littéraire, spécialiste de l'oralité, allait se tenir à l'écart des découvertes et des applications du milieu médical². La médecine étant alors un univers masculin bien cloisonné, on lui avait plutôt confié le mandat d'occuper les épouses des médecins durant leurs savantes délibérations ; plus précisément, on l'avait chargé d'animer le déjeuner-causerie des dames

1. AFEUL, Fonds Luc-Lacourcière P 178/C1/1,9. « Le folklore et les femmes. – 1957-1962 » : ce dossier contient brouillons, textes dactylographiés et la correspondance relative à cette conférence. Cf. Céline Saucier, *Répertoire numérique détaillé du fonds Luc-Lacourcière (P178)*, Université Laval, Division des archives, « Publication » 26, 1994, p. 74. Merci à Bertrand Bergeron qui a relevé le texte et a suggéré sa publication dans *Rabaska*. Merci aussi à M^{me} Françoise Rouillard, nièce de Luc Lacourcière, qui a autorisé la publication de ce texte.

2. En cours de carrière, il donna néanmoins une dizaine de communications sur la médecine populaire et les médecins, dont cinq devant ce même organisme entre 1951 et 1979 : sur les arrêteurs de sang (1951), les sages-femmes (1962) et la légende du docteur L'Indienne (1965) ; seule, celle du 23 octobre 1969 a été publiée : « Les Transplantations fabuleuses, conte-type 660 », dans les *Cahiers d'histoire*, n^o 22 « Trois siècles de médecine québécoise », Société historique de Québec, 1970, p. 194-204 ; aussi « Propos folkloriques sur la médecine : la vie de mon père », le 3 juillet 1979 ; cf. AFEUL, Fonds Luc-Lacourcière P178/H2,40 « Société canadienne d'histoire de la médecine » et « Allocations, causeries, conférences, discours et divers bavardages depuis 1938 [jusqu'en 1989] », document préparé par Margaret Low. On trouve encore : « Recettes contre le hoquet », *Archives de folklore*, Montréal, Fides, vol. 4, 1949, p. 129 ; « Rabelais au Canada », dans *Médecine de France*, Paris, Olivier Perrin, 1957, vol. 85, p. 33-36 ; « *A Survey of Folk Medicine in French Canada from Early Times to the Present* », dans Wayland D. Hand (dir.), *American Folk Medicine : A Symposium*, Los Angeles, University of California Press, 1976, p. 203-214 (conférence prononcée à Los Angeles en décembre 1973) ; et « Médecine populaire et magie », dans Pierre Crépeau (dir.), *Médecine et religion populaires*, Ottawa, Musée national de l'Homme, « Mercure », 1985, p. 143-146 (conférence au xi^e colloque sur les religions populaires tenu à Ottawa en septembre 1980).

« pendant une demi-heure avec un sujet léger, pas trop sérieux et, de surcroît, amusant. » Faute d'avoir repéré dans les archives une carte d'invitation officielle – peut-être même l'avait-on sollicité verbalement –, il faut s'en tenir à cette interprétation que donne le conférencier ; la note du secrétaire de l'Association, qui lui exprimera sa « vive gratitude pour avoir instruit et amusé nos femmes pendant le congrès », ne contredit d'ailleurs pas cette lecture³.

Pour la circonstance, Luc Lacourcière avait choisi un sujet qui ferait le pont entre sa spécialité et son auditoire : le folklore et les femmes. La séance eut lieu le 24 septembre 1957 au Manoir Saint-Castin, Lac Beauport, en banlieue de Québec.

Avant de lui laisser la parole, Madame docteur A. L., la présentatrice, fit, suivant l'usage, l'éloge des qualités professionnelles du conférencier ; puis elle acheva son propos par une réflexion nettement plus intime, voire saugrenue : « Enfin, notre folkloriste possède cette qualité mondaine d'être toujours célibataire. Nous ne pouvions résister, pour le succès de notre réunion, d'inviter un de ces hommes qui savent encore murmurer des choses galantes et se permettre parfois quelques remarques osées que ne détestent pas les femmes, même les plus réservées.⁴ » Soixante ans plus tard, un tel commentaire, fait en public tant par un homme que par une femme, serait certes jugé déplacé, sexiste et vite répercuté et réprouvé par les médias classiques ou sociaux. Est-ce la hardiesse de cette allusion qui incita Luc Lacourcière à remercier par écrit la dame et à souhaiter « pouvoir relire [son] texte », qu'il qualifie de « présentation spirituelle »⁵ ? La présence du document cocasse dans le fonds consulté montre en tout cas qu'il en obtint copie. Étonnant contraste néanmoins entre cette insinuation et la proposition toute féministe du conférencier...

Un projet en cours

L'exposé se divisait en trois points. À la suite d'un préambule spécifiant avec humour le mandat qu'on lui avait donné, le conférencier s'intéressait d'abord aux femmes folkloristes, celles qui avaient laissé leur marque dans la cueillette ou dans l'étude des traditions populaires ; ensuite, il présentait quelques informatrices notables, les centenaires, les sages-femmes, les conteuses, qui avaient transmis aux chercheurs une partie de leur répertoire ; puis, en finale, il analysait brièvement le rôle que jouent les femmes dans les fictions populaires, contes réalistes, merveilleux ou facétieux.

3. AFEUL, P 178/C1/1,9, correspondance : lettre de Pierre Jobin, secrétaire, Association des médecins de langue française du Canada, à Luc Lacourcière, Québec, 3 septembre [octobre ?] 1957, p. 1.

4. AFEUL, P 178/C1/1,9, correspondance : M^{me} A. L., « Présentation de M. Luc Lacourcière au déjeuner-causerie des Dames », 24 septembre 1957, 2 p.

5. AFEUL, P 178/C1/1,9, correspondance : lettre de Luc Lacourcière à M^{me} Dr A. L., Québec, 9 octobre 1957, 1 p.

Luc Lacourcière projetait de développer le sujet de cette conférence en une étude plus achevée. Le docteur Pierre Jobin, secrétaire de l'Association des médecins de langue française du Canada, mais aussi ami de l'auteur, signalait déjà cette éventualité en signant son mot de remerciement : « Personnellement, je me réjouis de l'effort que nous t'avons demandé de faire, car cette conférence, "Les femmes dans le folklore" [*sic*], est devenue le prélude d'une étude approfondie qui te permettra de publier prochainement sur ce sujet.⁶ » Plusieurs autres détails confirment ce jugement, car Luc Lacourcière retravailla son texte.

Il n'est évidemment pas possible de dater la vingtaine de retouches, que l'auteur a portées à la main directement sur le manuscrit ; inscrites en surcharge au-dessus du texte ou débordant parfois dans la marge, ces corrections de coquilles, précisions et nuances seraient le fruit d'une révision générale après frappe, fort probablement avant la lecture de la conférence.

Une huitaine d'autres inscriptions, dans les marges latérales et supérieures, sont vraisemblablement plus tardives et requièrent de nouveaux développements. Par exemple, on lit à la fin de la liste des femmes folkloristes du Canada français, la mention « Femmes de France ici : M^{me} [Marguerite] D'Harcourt, Geneviève Massignon, Ariane de Felice » puis « Femmes du Canada anglais : H[elen] Creighton, Edith Fowke » ; aussi, plus bas, « Allusion à A.-M. Street » et, plus loin, « S^r Ste-Hélène [de-la-foi] en Irlande ». Ces annotations annoncent des ajouts qui ne figurent pas au dossier. Par contre, deux apostilles renvoient à des notes détaillées qui couvrent la totalité du verso des feuillets : l'une souhaite « [i]ntercaler ici un développement sur les femmes dans la légende », distinguant les criminelles et les amoureuses, avec aussi un supplément sur les femmes dans la chanson ; l'autre propose une « [r]evue de tous les contes » et dresse un premier inventaire de « celles qui se détachent de la foule » dans les contes merveilleux – vertueuses excessives, innocentes persécutées, traîtresses, ambitieuses et princesses bizarres offertes en mariage. Peut-être ces suggestions découlent-elles de la reprise de cette même causerie le 17 avril 1959 à l'École des sciences domestiques des sœurs de la Congrégation à Québec.

Toutefois, la modification du nombre d'années dans la phrase suivante suppose une lecture encore plus récente du texte : « L'expérience de *dix-sept* années d'enquêtes m'amène à des constatations inattendues ». En tête de page, l'auteur a inscrit simplement « 22 » et encerclé *dix-sept* ; ce nombre, exact pour la première mouture du texte en 1957, situerait la révision en 1962. Cette hypothèse est renforcée par une troisième apostille apparue plus haut ; dans la section des sages-femmes, un X renvoie au témoignage

6. AFEUL, P 178/C1/1,9, correspondance : lettre de Pierre Jobin, secrétaire, Association des médecins de langue française du Canada, à Luc Lacourcière, Québec, 3 septembre [octobre ?] 1957, p. 1.

de « Claire Lacourcière, le 20 mai 1962, à Beaumont » qui est résumé au verso du feuillet. Or, le lendemain, 21 mai, l'auteur reprenait une partie de sa conférence devant les membres de la Société canadienne d'histoire de la médecine, au Cercle universitaire de Québec. C'est bien ce que confirme la circulaire d'invitation du vice-président Charles-Marie Boissonnault qui, le 14 mai, avise ses collègues que « Monsieur Luc Lacourcière parlera “Des sages femmes” [*sic*]⁷ ».

Une douzaine d'années plus tard, sans qu'on en sache la raison, le chercheur a encore une fois mis à jour son dossier et rallongé la liste des femmes qui ont œuvré dans le domaine du folklore par la suite ; sur un brouillon au verso d'une enveloppe brune estampillée en 1974, on dénombre cette fois une cinquantaine de noms féminins divisés en trois groupes : les amateurs, les folkloristes et les exécutantes (interprètes).

Édition du texte

Le document original de 1957, dactylographié à interligne et quart environ (33-35 lignes par page), forme un tapuscrit de 15 pages. S'agissant d'un exposé oral qui n'a pas été refondu depuis sa première rédaction, l'auteur n'a pas fourni ses références, ce qui aurait été nécessaire pour la publication. Ainsi, aucune autre note que les renvois manuscrits signalés supra n'accompagnant le texte, il a donc fallu suppléer par des notes infrapaginales tous les renseignements que Luc Lacourcière avait à sa portée. Avant tout, elles identifient les personnes nommées – folkloristes, informatrices et personnages fictifs des contes, légendes et chansons mentionnées dans le texte – et fournissent la description bibliographique des ouvrages cités. Il faut dire que la mode pour les femmes de porter le nom de leur mari a obligé à fournir les données biographiques les plus précises possibles et à restituer le nom de ces femmes qui se cachaient sous ces appellations : ainsi, Madame André Blanchard, se nomme en réalité Philomène Blanchard (1882-v.1960-1961), épouse d'André Blanchard, elle avait 73 ans en 1954. La mention [NDLA], abréviation de « Note de l'auteur », a été réservée aux annotations les plus importantes que l'auteur a écrites sur son tapuscrit. Enfin, pour bien sentir les divisions du texte et pour guider le lecteur, des intertitres ont été ajoutés.

7. AFEUL, Fonds Luc-Lacourcière P 178/C1/1,9, correspondance : Charles-Marie Boissonnault, vice-président, Société canadienne d'histoire de la médecine, invitation à la réunion du 21 mai 1962, Québec, 14 mai 1962, p. 1.

Le folklore et les femmes

LUC LACOURCIÈRE

Chaire des Archives de folklore, Université Laval

Madame la Présidente, Mesdames.

Lorsqu'on m'a invité – il y a déjà plusieurs mois – à parler pendant ce 27^e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada, je m'étais proposé de parler des médecins et de la médecine dans le sens de ma spécialité folklorique. En effet, je voyais, outre celui des charlatans et des ramancheurs, un intéressant portrait à faire du médecin dans la tradition populaire, portrait complémentaire en tout cas du médecin littéraire auquel on doit une galerie de types inoubliables depuis messieurs Diafoirus et Purgon⁸ et même le Sganarelle du *Médecin malgré lui*⁹, jusqu'au docteur Benassis de Balzac¹⁰ ; depuis le docteur Bartholo du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*¹¹, jusqu'au docteur Knock de Jules Romains¹². Je me proposais donc de dire à vos maris de quelle façon le peuple traditionnel, lorsqu'il est en bonne santé et de bonne humeur, voit les médecins dans ses chansons, dans ses contes et fabliaux, et dans ses légendes. Mais voilà que les médecins, vos maris, nous faussent compagnie. Ils s'assemblent dans des salles fermées pour conspirer sérieusement, croit-on, contre les maladies ; et ils me disent sur un ton imperturbable : « Nous, nous sommes en congrès, mais nos femmes sont en congé. Occupez-les donc pendant une demi-heure avec un sujet léger, pas trop sérieux et, de surcroît, amusant. »

Vous vous rendez compte, n'est-ce pas, de ma perplexité ! En cette occurrence, je me demande si c'est vous, leurs femmes, ou moi, l'invité, qu'ils jugent aussi légèrement. De plus, est-ce que je puis, en leur absence, donner suite à mon projet de parler d'eux, alors qu'ils m'interdisent, pour ainsi dire, tout sujet sérieux ? En conscience, je ne le crois pas. Cependant, je vous confierai à leur intention un seul témoignage, susceptible de leur faire regretter leur décision séparatiste. Il m'a été confié par un vieil Acadien que j'interrogeais un jour sur les légendes de fantômes et de revenants. Comme je m'étonnais que toutes les histoires à ce sujet soient dites au passé, je lui

8. Médecins, personnages du *Malade imaginaire* de Molière, pièce créée en 1673.

9. *Le Médecin malgré lui* est une pièce de Molière qui a été créée en 1666.

10. Personnage du roman *Le Médecin de campagne* qu'Honoré de Balzac publia en 1833.

11. *Le Barbier de Séville* ou *la Précaution inutile*, pièce créée en 1775, et *Le Mariage de Figaro*, écrite en 1778, font partie d'une trilogie de Beaumarchais dont la troisième, *L'Autre Tartuffe* ou *La Mère coupable*, sera jouée en 1792.

12. *Knock* ou *le Triomphe de la médecine*, pièce de Jules Romains, créée en 1923.

avais demandé s'il y a encore de nos jours des morts qui viennent incommoder les vivants par des gestes, des plaintes, des bruits ou d'autres manifestations intempestives. Il me répondit en son langage direct et imagé :

Oh, vous savez, en premier, il n'y avait pas de docteurs ; les gens mouraient, puis ils r'venaient, pis ils r'tournaient. Mais à c'tte heure qu'il y avient beaucoup de docteurs, ils les tuent assez ben qu'ils ne r'venaient plus.

Puissent vos maris, dans leurs conciliabules, réussir aussi bien à exterminer les maladies que les revenants !

Mais vous êtes en vacances, m'ont-ils dit, et je dois vous occuper d'un sujet amusant. N'est-ce pas insinuer que, dans le cadre de mes préoccupations, je vous entretienne du plus amusant des sujets : *Les femmes et le folklore* ? J'espère, en tout cas, que, si quelqu'un doit le regretter, ce ne sera ni vous ni moi, mais nos médecins eux-mêmes lorsque je vous aurai dit quelques-uns des tours que, depuis des siècles, les femmes jouent à leurs maris.

Au préalable, je veux faire l'éloge de quelques-unes d'entre les femmes qui se sont illustrées dans l'étude du folklore et leur rendre devant une assemblée aussi distinguée l'hommage auquel elles ont droit. Puis j'évoquerai quelques souvenirs de femmes authentiquement folkloriques, je veux dire des informatrices dépositaires de traditions séculaires qu'il m'a été donné d'interroger. Enfin, puisque mon sujet doit comporter quelque légèreté, nous verrons la femme dans la fiction populaire des chansons et des contes.

* * *

1. Les femmes folkloristes

Parmi les femmes folkloristes, il me plaît particulièrement de rappeler d'abord le souvenir d'une compatriote beauceronne, grande amie de ma famille et à qui je dois l'orientation de mes études. C'est Évelyn Bolduc, décédée prématurément en 1939¹³. Du plus loin qu'il me souvienne, je me rappelle, dans le décor d'une île où nous allions camper sous sa protection autoritaire, les soirs où elle nous contait autour d'un feu de grève, des contes de Petit-Jean qu'elle avait recueillis à Saint-Victor même d'un vieil habitant, le père Paul Patry¹⁴.

13. Évelyn Bolduc (Saint-Victor-de-Tring, 1888-Saint-Georges-de-Beauce, 1939). Née Éveline Bolduc, cette Beauceronne établie à Ottawa fut, rapporte André Garant, « la première femme traductrice à la Division des débats fédéraux à Ottawa » ; source consultée le 13 juin 2017 : beaucemagazine.com/2014/06/22/la-1re-traductrice-au-federal-etait-beauceronne.

14. Ce conteur a aussi raconté une dizaine de contes à Marius Barbeau en 1914 : ils ont été publiés dans le *Journal of American Folk-Lore* entre 1916 et 1919 (cf. ci-dessous). Dans son allocution de réception de l'Ordre de la fidélité française, Luc Lacourcière écrivait sur ce conteur : « De Marius Barbeau, j'avais pourtant lu, dans ma tendre enfance, les contes qu'il était venu cueillir dès 1915, à Saint-Victor de Beauce, ma paroisse natale, auprès d'un vieillard, le père Paul Patry, qui en raconta jusqu'à sa mort, à 99 ans, en 1929 » : *Vie française*, Québec, vol. 35, n^{os} 10-12, octobre-décembre 1981, p. 39.

Impressions d'enfance, mais qui devaient être avivées plus tard quand elle me fit rencontrer le grand maître canadien, Marius Barbeau, avec qui elle avait collaboré¹⁵. Je pus lire, par la suite, les mêmes contes qu'elle a publiés dans le *Journal of American Folklore*¹⁶ et surtout me laisser persuader par elle d'entreprendre l'étude scientifique de la tradition canadienne. C'était une femme de caractère ; son œuvre écrite ne donne qu'une petite idée de la sagesse de ses jugements et propos¹⁷. Je suis heureux, en tout cas, de la circonstance qui m'est offerte d'exprimer publiquement ma reconnaissance à son endroit. Elle fut avec Malvina Tremblay qui, vers la même époque, 1915, recueillit aussi quelques contes populaires dans les comtés de Chicoutimi et de Charlevoix¹⁸, la première en date des folkloristes féminins au Canada. Toutes deux habitaient Ottawa dans l'entourage de M. Marius Barbeau qui les avait initiées à la cueillette des contes.

C'est dans la même veine que M^{lle} Marie-Rose Turcot, d'Ottawa aussi, quelques années plus tard se distingua. Elle redonna, dans les *Archives de folklore*, où ils furent publiés en 1946 et 1948, les versions authentiques de six contes qu'elle avait notés sous la dictée des vieillards d'un hospice¹⁹ et qu'elle avait d'abord rédigés pour des enfants, sous le titre *Au pays des géants et des fées*²⁰.

15. Cette rencontre a eu lieu à Ottawa en 1938. Entre 1916 et 1950, Marius Barbeau (Sainte-Marie-de-Beauce, 1883-Ottawa, 1969), le maître de Luc Lacourcière et l'inventeur du terrain ethnologique en Amérique française, a fait paraître en français 193 contes, divisés en huit séries et intitulés « Contes populaires canadiens », dans la revue étatsunienne *The Journal of American Folk-Lore*. Sur le legs de ce pionnier, on pourra se référer aux actes du colloque *Présence de Marius Barbeau*, célébrant le centenaire de ses premiers terrains ; ils forment un volume entier de la revue *Rabaska* (vol. 13, 2015, 388 p.).

16. Parmi les « Contes populaires canadiens », voir les deux articles d'Évelyn Bolduc : « Un conte de la Beauce », *Journal of American Folk-Lore*, vol. 29, n° 111, janvier-mars 1916, p. 137-140 (39. *Dom Juan*, recueilli en 1914 de Paul Patry) ; et « Contes de la Beauce », *ibid.*, vol. 32, n° 123, janvier-mars 1919, p. 90-101 (79. *La Fée de la mer Verte* ; 80. *Le Petit Jardinier*, tous deux recueillis de Joseph Bolduc).

17. Évelyn Bolduc a publié un *Manuel de l'étiquette courante parmi la bonne société canadienne-française* (Ottawa, l'Auteur, [s.d., 1937], 130 p. ; plusieurs rééditions posthumes : Québec, Éditions de l'Action catholique, 1941 [1943, 1959, 1953], 220 p.) et dirigé l'édition de l'ouvrage de Philippe Angers, « rédigé en collaboration », *Souvenirs beaucerons et la famille Bolduc* (Ottawa, l'Auteur, 1938, 103 p.).

18. Malvina Tremblay, « Contes de Chicoutimi et de la Malbaie », *Journal of American Folk-Lore*, vol. 32, n° 123, janvier-mars 1919, p. 101-112 (81. *Le Royaume sous l'eau* et 82. *Le Coffre de fer*, tous deux recueillis de M^{me} Léa Savard, épouse d'Octave Tremblay, de La Malbaie, puis résidant à Ottawa en 1917 ; 83. *La Petite Souris et le petit charbon de feu*, conté par Hélène Landry d'Ottawa qui le tenait de sa grand-mère de La Malbaie).

19. Marie-Rose Turcot (Laurierville, Qc, 1887-Orléans, Ont., 1977), journaliste, romancière, nouvelliste et poète : « Trois contes populaires canadiens recueillis par Marie-Rose Turcot », dans *Les Archives de folklore*, Montréal, Éditions Fides, vol. 1, 1946, p. 153-172 ; « Contes populaires canadiens (deuxième série) recueillis par Marie-Rose Turcot », dans *Les Archives de folklore*, Montréal, Éditions Fides, vol. 3, 1948, p. 65-81.

20. Marie-Rose Turcot, *Au pays des géants et des fées. Contes de folklore canadien*, [Préface d'Alphonse de Laroche]. Illustrations de James McIsaac] Ottawa, Le Droit, 1937, 71 p. ; Montréal, Fides, « La Grande Aventure », 1951, 106 p. ; 1955, 95 p. Voir J.-P. Pichette, « La Mise en scène littéraire du conte populaire en Ontario français. Le cas de Marie-Rose Turcot », dans les *Cahiers Charlevoix* 3.

Ici, je dois faire remarquer que, dans cette brève énumération, je m'en tiens strictement aux contributions féminines qui répondent aux exigences documentaires de la recherche folklorique. Il me faut, par le fait même, négliger les aspects purement littéraires, pédagogiques ou propagandistes d'œuvres inspirées plus ou moins par le folklore et dans lesquelles quelques femmes écrivains se sont signalées, tant dans la poésie que dans le roman. Et, à plus forte raison, dois-je taire les noms de celles qui dans des livres pour enfants ont cru se mettre davantage à leur portée en faisant du faux folklore et en s'imaginant paradoxalement inventer des traditions. Car il ne suffit pas de parler de fées bienfaites ou néfastes pour faire œuvre folklorique.

Quoi qu'il en soit, en 1944, les études folkloriques au Canada firent un grand pas quand l'Université Laval créa des Archives et une chaire de folklore²¹. Parmi les toutes premières personnes à fréquenter cet enseignement, il y en eut deux qui ne tardèrent pas à devenir des collaboratrices de première valeur. L'une était une jeune religieuse américaine, mais dont le père était un Canadien immigré au Minnesota à l'âge de 14 ans, vers 1885. En même temps que Québec et son université, sœur Marie-Ursule²² découvrit à Sainte-Brigitte-de-Laval deux oncles paternels et une nombreuse parenté. Tous l'accueillirent affectueusement, si bien que, sa curiosité étant en éveil, elle forma le projet d'explorer et de comprendre la vie traditionnelle de cette paroisse. Pendant trois années, elle visita une à une les 150 familles de Laval, consignait tout ce qu'elle voyait et entendait. En certaines occasions, pour mieux se documenter, elle n'hésita pas à chausser les raquettes et à circuler dans un petit traîneau tiré par un chien. Bref, elle rapporta de son exploration, sous le titre de *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, une monographie monumentale qui dépasse en intérêt la petite histoire locale²³. En France, on salua cette publication beaucoup mieux qu'au Canada. Un maître du folklore, Paul Delarue, a pu écrire dans *Le Mois d'ethnographie française* : « Aucune monographie folklorique aussi complète n'a encore été rédigée sur un village de langue française, et celle-ci restera un répertoire auquel ne cesseront de se reporter les folkloristes, avec d'autant plus de confiance que la version de l'auteur n'a pas été déformée par les théories a priori qui trop souvent

Études franco-ontariennes, Sudbury, Société Charlevoix et Prise de parole, 1998, p. 11-86.

21. Sur les circonstances de cette fondation, voir J.-P. Pichette, « Luc Lacourrière et l'institution des Archives de folklore à l'Université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence », dans *Rabaska*, vol. 2, 2004, p. 11-29.

22. Née Jeanne Sanschagrin (1902-1972), sœur Marie-Ursule, religieuse enseignante franco-américaine, rattachée au « Collège Sainte-Catherine à Saint-Paul, Minnesota », venait perfectionner son français à l'Université Laval.

23. Les enquêtes de sœur Marie-Ursule, menées entre 1946 et 1948 à Sainte-Brigitte-de-Laval, formeront la matière de sa thèse de doctorat, la première en « folklore » à Laval ; publié sous le titre *Civilisation traditionnelle des Lavallois* (Québec, Presses de l'Université Laval, « Archives de folklore » 5-6, 1951, 403 p.), cet ouvrage est aussi le premier livre publié par les Presses de l'Université Laval.

portent à solliciter les faits.²⁴ » Aujourd'hui encore, cette somme de traditions populaires pour une seule paroisse n'a pas été dépassée.

C'est au tout début de notre entreprise de récupération traditionnelle que remonte aussi la collaboration de Madame Madeleine Doyon-Ferland, attachée aux Archives de folklore comme secrétaire pendant onze ans. Elle a multiplié les enquêtes en divers endroits de la province, surtout dans sa Beauce natale et amassé une multitude de documents dont seulement des fragments sont publiés²⁵. Parmi la vaste matière folklorique, ses domaines de prédilection sont les jeux traditionnels sur lesquels elle fit sa thèse de maîtrise, les danses et surtout les costumes populaires pour lesquels elle a rassemblé la matière d'une histoire complète qui fait déjà l'objet d'un enseignement à l'Institut d'histoire et qui sera bientôt couronnée, espérons-le, par une belle publication illustrée²⁶.

Je voudrais signaler, comme sorties des Archives de folklore, les contributions très remarquables de quelques ex-étudiantes étrangères, bien plus sensibles en général, que les Canadiens – soit dit en passant – à l'humanisme de la civilisation traditionnelle. Par exemple, M^{lle} Nora Dawson, de Toronto, qui, pendant quatre ans, a étudié jusque dans les moindres détails les techniques domestiques et l'art populaire à Saint-Pierre de l'île d'Orléans²⁷.

D'autres aussi, venues des États-Unis, ont illustré le rayonnement de la culture canadienne hors du Canada. Pour la Nouvelle-Angleterre, c'est une religieuse Ursuline de New-Rochelle, sœur Mary-Alphonse Perry, qui s'est appliquée à relever le folklore des enfants dans le Maine²⁸. En Louisiane, ce

24. Paul Delarue, « Sœur Marie-Ursule. *Civilisation traditionnelle des Lavallois* », dans *Le Mois d'ethnographie française*, Bulletin de la Société d'ethnographie française, Paris, vol. 5, n° 9, novembre 1951, p. 103. Luc Lacourcière a transcrit « la vision de l'auteur » au lieu de « version ».

25. Madeleine Doyon-Ferland (Saint-François de Beauce, 1912-La Barbade, 1978). Son ouvrage sur le costume restera inachevé. Toutefois, en plus des articles qu'elle a publiés dans la revue *Les Archives de folklore* (1946-1949) et dans le *Journal of American Folklore* (1950, 1954), on peut consulter le recueil posthume de ses écrits : *Jeux, rythmes et divertissements traditionnels*, Textes colligés et présentés par Andrée Paradis, Montréal, Leméac, « Connaissance », 1980, 191 p. Voir Jocelyne Mathieu, « Une femme dans un monde d'hommes : Madeleine Doyon aux Archives de folklore de l'Université Laval », *Ethnologues*, vol. 26, n° 2, 2004, p. 57-78. En 1994, on a créé la Bibliothèque Madeleine-Doyon à Beauceville.

26. [N_{DLA}] Ici, Luc Lacourcière ajoute dans la marge supérieure : « Femmes de France ici : M^{me} [Marguerite Béclard-] D'Harcourt [1884-1964], Geneviève Massignon [1921-1966], Ariane de Félice [1920-?] ».

27. Nora Claire Elizabeth Dawson (Toronto, 1913-2005) a enseigné le français à Spencerville, dans l'est ontarien, et à Toronto ; source consultée le 23 juin 2017 : necrologie.genealogiequebec.com/avis-de-deces/987705-Dawson-Nora-Claire-Elizabeth. Sa thèse de doctorat a été publiée : Nora Dawson, *La Vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Archives de folklore » 8, 1960, 190 p. [N_{DLA}] Ici, Luc Lacourcière ajoute dans la marge gauche : « Femmes du Canada anglais : H[elen] Creighton [1899-1989], Edith [Fulton-] Fowke [1913-1986] ».

28. En 1950, sœur Mary-Alphonse Perry a préparé un doctorat d'université dont la thèse s'intitule « Le Folklore des enfants à Waterville, Maine », Thèse, Université Laval, 1950, 255 p.

fut M^{lle} Corinne Saucier²⁹ et M^{me} Elizabeth Brandon³⁰ qui ont l'une et l'autre présenté le folklore de ces paroisses lointaines aux noms enchanteurs : Les Avoyelles et Vermillon. Les mémoires de l'American Folklore Society ont publié un fragment de la première³¹ cependant que la revue française de l'Université Houston, au Texas, *Le Bayou*³², dont M^{me} Brandon est récemment devenue la directrice, a publié la seconde³³.

Je veux encore ajouter deux noms canadiens, ceux des Mesdemoiselles Carmen Roy et Simonne Voyer. La première a reçu, en 1953, un doctorat de l'Université de Paris pour une thèse sur le folklore de la Gaspésie³⁴. Si imposants que soient ces résultats, ils n'épuisent ni la matière ni les activités de son auteur. M^{lle} Roy revient justement, ces jours-ci, d'une exploration folklorique pour le compte du Musée national, le long de la Côte-Nord. Elle a voyagé en barque d'un petit port de pêche à l'autre jusqu'à Blanc-Sablon dans un inconfort que seul l'amour de la recherche peut justifier³⁵. Elle retourne maintenant à Ottawa pour coordonner les travaux de folklore dans la division d'Anthropologie.

29. Corinne Lélia Saucier (Avoyelles, Louisiane, 1890-Natchitoches, 1960), professeur de français, notamment à l'école normale de la Louisiane à Natchitoches (Louisiana State Normal School), avait d'abord publié *History of Avoyelles Parish, Louisiana* (New Orleans, Pelican Publishing Co., 1943, 12-542-19 p.). Elle présenta « Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane », Thèse (de doctorat), Université Laval, 1949, xxv-534 p.

30. Elizabeth Brandon (née Kaplan à Wolkowysk, Pologne, 1913-Houston, 2002), professeur de français à l'Université de Houston, Texas : « Mœurs et langue de la paroisse Vermillon en Louisiane », Thèse (de doctorat), Université Laval, 1955, 2 vol., vi-570 p., iii-506 p.

31. Corinne L. Saucier, *Traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane*, Philadelphie, American Folklore Society, « Memoirs of the American Folk-Lore Society » 47, 1956, vii-162 p. ; ce sont « les chapitres II et III de notre thèse ». « Le premier volume a été publié en 1955 par Pelican Publishing Company, Nouvelle-Orléans, intitulé : *Histoire de la paroisse des Avoyelles en Louisiane* » (p. v) ; le titre serait plutôt *Histoire et géographie des Avoyelles en Louisiane*, New Orleans, Pelican Publishing Co., 1956, 111 p. Voir aussi un ouvrage posthume : Corinne L. Saucier et Irene Wagner, *Folk-Tales from French Louisiana*, Baton Rouge, Claitor's Publishing Division, 1972 (1^{ère} édition en 1962), 138 p.

32. Elizabeth Brandon, *Les Mœurs de la paroisse de Vermillon en Louisiane*, Houston, Texas, University of Houston, [réimpression de *Le Bayou*] : recueil factice composé des tirés-à-part de 6 articles parus sous le titre « La Paroisse Vermillon », *Le Bayou*, Houston, n^{os} 64-66, 68-70, hiver 1955-été 1957, avec pagination originale [101 p.].

33. [NDLA] Ici, Luc Lacourrière a rayé le début d'une phrase « Un journal de Belgique », laissé six lignes en blanc pour l'insertion d'une possible citation et inscrit à gauche « Allusion à A.-M. Street ». Plus bas, avant le début du paragraphe suivant, il a inscrit le nom de « Sr Ste-Hélène en Irlande [Hélène Bernier, 1925-] ».

34. Carmen Roy (Bonaventure, 1919-Ottawa, 2006), ethnologue qui fera carrière au Musée national du Canada à compter de 1948. Sa thèse a été publiée : *La Littérature orale en Gaspésie*, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n^o 134, 1955, v-389 p. ; 2^e éd. revue et augmentée, Montréal, Leméac, 1981, ix-444 p.). Voir Dominique Sarny, « Carmen Roy (1919-2006) », *Rabaska*, vol. 4, 2006, p. 95-98. [NDLA] Après le mot thèse, suppression de la précision « de quelque 1200 pages ».

35. Cette étude paraîtra plus tard : Carmen Roy, « Les Acadiens de la rive nord du fleuve St-Laurent », *Contributions to Anthropology 1961-1962, part. II*, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin n^o 194, 1963, p. 155-198.

M^{lle} Voyer, de son côté, a choisi, cet été, d'étudier les danses aux Îles-de-la-Madeleine. Les premiers résultats de sa mission, patronnée par les Archives de folklore, sont des plus prometteurs. Ils s'ajouteront à une documentation abondante qu'elle a recueillie ces années passées dans un domaine où elle est devenue notre meilleure représentante canadienne dans les congrès internationaux de danses folkloriques. En outre de recueillir sur place et de démêler les danses traditionnelles³⁶, elle les enseigne à l'École de pédagogie de l'Université Laval³⁷. Elle dirige en plus l'équipe des Folkloristes du Québec que vous avez pu voir évoluer et qui se distingue par l'authenticité de ses danses et costumes autant que par la qualité de son exécution³⁸.

J'arrête ici, sans l'épuiser, ce bref palmarès des femmes dont l'œuvre folklorique a dépassé l'amateurisme. Il s'en faut de peu cependant que j'ajoute encore certain nom que j'ai à l'esprit et sous les yeux d'épouse de folkloriste.

2. Les informatrices

Mais il me tarde de vous parler d'une autre catégorie de femmes chez lesquelles le folklore n'est plus appris, mais vécu. Sans remonter aux saintes artisanes dont Marius Barbeau a décrit les mille et une petites adresses³⁹ et la foule généralement anonyme de toutes celles, laïques, nos grand'mères, qui de tout temps ont [partagé] en ce pays⁴⁰, ce sont les informatrices elles-mêmes que j'ai pu interroger à travers cinq provinces du Canada. Parcourant récemment les longues listes de celles qui nous ont livré quelques secrets traditionnels, j'ai retenu d'abord une cinquantaine de noms de personnes dont il serait intéressant d'analyser le répertoire et de scruter la personnalité. Mais il faudrait, pour y arriver, vous imposer silence bien trop longtemps. Je me bornerai donc à quelques-unes.

Les centenaires

L'âge de ces témoins est très variable et s'étend presque autant que la vie humaine, depuis la fillette rougissante qui redit d'un trait ses formules pour

36. Simonne Voyer (Montréal, 1913-2013), auteur d'une thèse de doctorat soutenue en 1984 : *La Danse traditionnelle dans l'est du Canada. Quadrilles et cotillons*, Québec, Presses de l'Université Laval, « Ethnologie de l'Amérique française », 1986, [9]-509 p. Voir Jocelyne Mathieu, « Simonne Voyer, à la découverte des danses traditionnelles en Amérique française », *Rabaska*, vol. 7, 2009, p. 95-102.

37. [NDLA] Cet ajout à la main, au-dessus du texte dactylographié, remplace « la Commission des écoles catholiques de Montréal ».

38. Troupe de danse qu'elle a fondée en 1951 et qu'elle dirigera, semble-t-il, jusqu'en 1962.

39. Allusion aux travaux artistiques et domestiques des congrégations religieuses féminines que Marius Barbeau a présentés dans *Saintes Artisanes 1 – Les Brodeuses*, Montréal, Fides, « Cahiers d'art Arca » II, [1943], 118-[22] p. ; II – *Mille petites adresses*, Montréal, Fides, « Cahiers d'art Arca » III, [1946], 157-[16] p.

40. [NDLA] Tout le début de cette phrase a été ajouté à la main dans la marge supérieure. Lecture difficile du mot « partagé ».

danser de la corde, jusqu'à la centenaire vénérable, la seule à peu près qu'il est bienséant de féliciter de son âge réel. Je l'ai appris à mes dépens un jour où j'étais allé voir une femme de 109 ans (elle est morte à 111), pour l'interroger. Tout le monde me parlait d'elle et de son esprit lucide. Ayant repéré sa maison à la Rivière Jacquet au Nouveau-Brunswick, j'entre dans une cuisine d'été où les rayons obliques du soleil couchant éclairaient les rides et la chevelure blanche d'une personne qui se berçait paisiblement dans sa fenêtre. Habitée sans doute à la méprise, elle me retourna ainsi mes hommages : « Adressez-vous à la vieille qui est dans le jardin, moi, je suis sa fille, j'ai rien que 87 ans. »

La vieille Annie Degree, c'était son nom, malgré son âge avancé, n'avait rien de particulier à m'apprendre⁴¹. Mais une autre centenaire authentique, M^{me} Allard, de Poquemouche, à 104 ans, évoqua pendant deux heures d'enregistrements les souvenirs les plus divers et les plus précieux pour l'histoire acadienne⁴².

Les sages-femmes

Laissons les centenaires en paix. Comme telles, elles intéressent plus les généalogistes et les biologistes que les folkloristes. Recherchons plutôt certaines femmes qui ont joué un rôle éminent dans le passé mais qui, depuis le début du siècle, sont progressivement, un peu partout, rentrées dans l'ombre. Elles ont été supplantées par les médecins dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez reconnu les sages-femmes. Cependant, en plus d'un endroit, il en existe encore qui n'exercent que rarement, en cas de nécessité, mais qui sont très utiles aux folkloristes lorsqu'elles consentent à raconter leurs expériences et souvenirs. Elles sont une source précieuse pour l'histoire de la médecine populaire autant que pour la connaissance des mœurs.

Ce qui frappe d'abord lorsqu'on les recherche, c'est la variété des noms vernaculaires par lesquels on les désigne suivant les régions. Le peuple a exercé sa verve sur leur compte. Ainsi il déforme ou transforme leur nom en *chasse-femme* ou *chasse-pinte*. Quelquefois, on dit tout simplement *bonne-femme* dans remèdes de bonne-femme.

Le terme le plus général, noté dans toute la région de Québec, semble être celui de *marcheuse*. Madame X est marcheuse, elle marche, cela veut dire qu'elle est sage-femme. On raconte à ce propos une anecdote bien amusante à l'Île-aux-Coudres où les gens passent pour être les moins pressés qui soient.

41. Annie Degree ou plutôt Ann ou Annie Degres (1853-v. 1964), épouse de James P. Furlotte (1849-1926) ; source consultée le 22 juin 2017 : www.myheritage.com/names/james_furlotte.

42. M^{me} Ovide Allard, née Dina Arsenault est décédée en 1950 (1846-1950) ; source consultée le 23 juin 2017 : Archives provinciales du Nouveau-Brunswick, M^{re} Donat Robichaud, recherches historiques et généalogiques, fichiers généalogiques - A.

En effet, la vie a conservé, sur l'île, un rythme de calme qui n'est pas celui de l'âge atomique. Or, un jour, les insulaires ont vu sur la route un homme courir. La nouvelle s'est répandue aussitôt que monsieur Marsouin allait être père. Quelle autre raison aurait-il pu avoir de courir dans un pays aussi paisible sinon après la marcheuse ? Sa démarche seule avait révélé aux habitants attentifs les impérieuses raisons qui lui avaient fait modifier son allure.

Il est des noms plus expressifs encore. Sur la Petite-Côte-Nord, de Tadoussac, en descendant, la sage-femme se nomme la *graffigneuse*. C'est sans aucun doute parce que quelques-unes d'entre elles avaient soin de ne jamais couper les ongles de leurs petits doigts qui, à défaut de broche à tricoter, leur servaient à crever l'enveloppe des nouveau-nés. Le mot s'applique maintenant aux garde-malades [diplômées] qui y jouent à la fois le rôle de sages-femmes et de médecins.

Aux Escoumins, l'accouchée s'asseyait sur les genoux du père, du grand-père, ou du voisin qui la retenait par les bras pendant qu'elle forçait – [de] l'homme [le] plus fort –, pour aider la sage-femme. La sage-femme Brigitte [Bridgitte] Boulianne fumait et bourrait sa pipe entre les douleurs. Elle faisait l'examen au toucher [avec de] grands ongles noirs. Au baptême qui avait lieu au presbytère l'hiver, la ménagère du curé donnait au bébé une cuillerée de whisky contre les coliques⁴³.

Sur la rive sud du Saint-Laurent, dans L'Islet et les régions circonvoisines, on dit *perchette* ou *parchette*, courir la parchette. La Gaspésie a aussi ses mots régionaux. Dans Gaspé-Nord, elle est communément appelée *casque de fer* ou *casse de fer*, cependant qu'ailleurs sur la Baie des Chaleurs, c'est la *mi-carême* ou la *pelle-à-feu*. Cette dernière expression semble être plus répandue. Le *Glossaire du parler français*⁴⁴ l'a consignée sans localisation.

L'Acadie aussi a ses mots propres. À Poquemouche, nous avons relevé celui de *capot ciré*, cependant qu'à Bouctouche, c'est la *râpe*, la *vieille râpe*, et un peu partout la *vieille poêle*.

Tous ces mots qui confinent au sobriquet ou au blason populaire reposent sur des métaphores que les conditions actuelles et nos genres de vie ne permettent plus de saisir immédiatement. Mais ils attestent à leur façon le rôle éminent de ces braves personnes secourables et désintéressées, qui, dans plus d'un cas, sont même venues au secours de jeunes médecins inexpérimentés à leur tout début dans la pratique.

43. [NDLA] Tout ce paragraphe est un ajout noté à partir du témoignage de « Claire Lacourcière, le 20 mai 1962, à Beaumont. » Claire Lacourcière (avec un s que Luc Lacourcière rectifiait constamment) était une cousine de l'auteur : infirmière, elle avait exercé sa profession aux Escoumins puis à La Malbaie (renseignement communiqué par Françoise Rouillard, le 30 juin 2017).

44. Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, 1930 (réimpression par les Presses de l'Université Laval, 1968), p. 504 : *pelle-à-feu*.

Leur art, c'était l'expérience. Elles n'avaient pas d'études théoriques et n'hésitaient pas à vous dire que le hasard et la nécessité sont à l'origine de leur profession.

Permettez, qu'à titre d'exemple, j'extraie d'un carnet d'enquête, sans y rien changer, quelques notes de l'une d'elles, Madame Gagnon, de Charlevoix⁴⁵.

J'ai commencé à *aller aux malades* à 33 ans, en 1893. J'y suis allée jusqu'à l'an passé (1945) où j'ai encore mis au monde trois paires de jumeaux. J'ai jamais compté le nombre des enfants que j'ai mis au monde. Pendant 52 ans, ça doit pas faire loin de mille. J'ai jamais eu d'accident.

Quand on va aux malades, on ne sait jamais si c'est pour un garçon ou une fille. C'est le Bon Dieu qui conduit ça.

Je ne donnais jamais de remèdes avant l'accouchement. Je priais la sainte Vierge. Il y en a qui prenaient des remèdes, des cornichons de seigle qui poussent dans les épis⁴⁶. Échaudés, ils sont bons en tisane. On en prend une cuillerée à soupe dans une tasse d'eau avant d'*acheter* [accoucher]. Ça préserve des hémorragies.

Quand la femme perdait du sang, j'enseignais la tranquillité et la sagesse. Pas de surprises. Quand il y a des surprises, des enfants qui tombent, le mari qui parle fort, les sangs, ça part...

Et cætera.

Cette dame Gagnon était vraiment très attachante. Elle symbolisait bien la sagesse qu'elle enseignait à ses patientes. De plus, elle était bonne chanteuse et avait un tour de raconter ses expériences en un langage aussi direct que celui-ci :

Je me suis mariée, j'arrivais à 17 ans, le 9 septembre 1877. Mon mari avait 22 ans.

Mon prétendant arrive un dimanche matin pour la grand' demande. I' voulait avoir un ban dans la journée.

– Vous me prenez trop serrée, que je lui dis. Vous dire oui tout de suite, j'sus pas capable. Dire non, non plus.

J'avais donné mon nom aux religieuses pour aller au couvent. Mon père disait que les filles qui allaient au couvent, c'étaient les paresseuses qui voulaient pas travailler.

Mon prétendant voulait avoir un ban le jour même. J'ai dit :

– On va avoir un premier ban. Après, si je vous fais un affront et si je dis non, tant pis pour vous.

On a eu un ban ; on a eu deux bans. Y en fallait trois. On a payé l'amende pour le troisième.

45. Madame Gagnon, née Adéline Lavoie (1860-1948), sage-femme, épouse d'Elzéar Gagnon (1855-1925).

46. *Glossaire du parler français au Canada, op. cit.*, p. 230 : *Cornichon* : « Ergot de seigle, de blé (production végétale parasitaire, venant sous forme d'éperon, de petite pointe, sur les épis de quelques graminées). »

Je me suis mariée, c'était pas par envie d'avoir un homme. Les hommes, je connaissais pas ça. J'étais trop jeune. Je connaissais les hommes rien que de la face.

Et elle ajoutait : « Ça va faire 22 ans, le 30 mars (1947) que mon mari, Elzéar, est mort (en 1924). Je le regrette toujours. »

Madame Elzéar Gagnon est morte accidentellement, à 88 ans, un dimanche matin en s'en allant à la basse-messe, heurtée par une automobile. Dans sa sagesse, elle a dû penser : « C'est le Bon Dieu qui conduit ça. »

Rôles traditionnels de la femme

Très souvent, les sages-femmes remplissaient un autre rôle traditionnel, en un temps où, en Acadie surtout, il y avait peu de prêtres et où les registres de l'état civil étaient moins rigoureusement tenus. Elles étaient *défricheteuses* de parenté. C'est-à-dire qu'elles conservaient, dans leur mémoire, de véritables archives des dates de naissance et des alliances de toute une paroisse et parfois davantage. Comme des généalogistes, elles pouvaient défricher, sans effort, les liens et degrés de parenté. Très souvent dans les cas douteux, les curés avaient recours à leurs services à l'occasion des promesses de mariage.

Les femmes d'autrefois étaient moins féministes que celles d'aujourd'hui. Mais il semble bien qu'elles assumaient un plus grand rôle que de nos jours dans le maintien des traditions. Ce n'est pas sans raison que pour désigner la première langue que parle un enfant, on dit que c'est sa langue maternelle. Même si l'expression ne s'étend pas aux autres traditions orales – car les hommes y ont aussi leur large part –, il est intéressant d'étudier celle qu'ont les femmes dans la transmission des chansons et des contes. L'expérience de dix-sept⁴⁷ années d'enquêtes m'amène à des constatations inattendues. Les femmes malgré leur réputation de beaucoup parler, sont plus portées, semble-t-il, à retenir les chansons que les contes. Du moins, existe-t-il un bien plus grand nombre de chanteuses que de conteuses. Quant à la qualité du répertoire chez les hommes et chez les femmes, je ne vois pas de différence. De part et d'autre, il y a des mémoires exceptionnelles et une égale distribution de talent dans le débit ou la manière de conter.

Les conteuses

Le temps ne me permet pas de m'attarder à quelques portraits de bonnes conteuses, non plus – malgré l'envie que j'en ai – à la satire de ces jeunes filles et femmes qui veulent et ne veulent pas chanter, qui hésitent, se décident et se reprennent, se laissent tourmenter et finalement après une heure d'efforts laissent s'envoler la plus fade des romances sentimentales. Je m'en tiendrai

47. [NDLA] Dans la marge supérieure, l'auteur a inscrit « 22 ans ».

aux conteuses qui sont beaucoup moins connues, précisément parce que plus rares, contrairement à ce qui se passe ou se passait en France à l'âge d'or de la tradition orale. On disait bien avant Rabelais⁴⁸ et continue de dire communément, contes de ma grand-mère, contes de nourrices, contes de ma mère l'Oie⁴⁹, contes de bonne-femme. Toutes ces expressions ne décrivent qu'imparfaitement la situation canadienne. Elles restreignent l'auditoire des conteurs à un petit cercle familial où la grand-mère dit un conte pour endormir les enfants et à un genre de contes appropriés aux oreilles enfantines.

La réalité canadienne est tout autre parce que le grand centre de diffusion des contes a été et continue d'être bien plus les milieux forestiers et marins, donc sans femmes, que les milieux paysans. C'est sans aucun doute la raison pour laquelle, dans nos enquêtes, nous avons trouvé une seule conteuse pour dix conteurs peut-être.

Mais rien n'empêche cette conteuse d'être aussi bonne que les hommes, de s'adresser dans certains cas avec autant de verve qu'eux à des auditoires adultes. Chaque conteuse (ou conteur) a son tempérament, son style et sa manière. Je ne puis qu'en évoquer quelques-unes : la paisible madame Thomas Ferland, de Sainte-Marie de Beauce, qui, à 88 ans, assise dans sa chaise de malade, atténuait autant que possible les épisodes les plus cruels. « Ce qui me fait de la peine de mourir, me disait-elle, quelque temps avant sa mort, c'est que j'ai encore trois contes à vous conter. Mais je n'en serai pas capable.⁵⁰ »

Bien différente est madame André Blanchard de Maissonnette, au Nouveau-Brunswick. Les bras croisés sur son ample poitrine, elle a débité, sans un geste, les versions les plus extraordinaires de 22 contes merveilleux. Et elle n'a pas fini⁵¹. Madame Ernest Bouchard, des Bergeronnes, est, elle, tout en gestes et dialogue ; elle mime tous les personnages qu'elle met en scène : princes, voleurs, princesses, chevaux, chiens, même la grand'truie du conte de *Truttonne*. Une fois lancée, rien ne peut l'arrêter, surtout pas son mari à qui elle impose silence sans réplique⁵².

Ce sont là des conteuses plutôt versées dans le genre merveilleux. Il y a aussi des femmes spécialisées, pour ainsi dire, dans les contes à rire ou fabliaux. Il en est peu, en ce genre, pour égaler les dames Wilfrid⁵³ et

48. [NDLA] La précision « bien avant Rabelais » a été ajoutée à la main.

49. [NDLA] Ajout en marge gauche : « C'est le titre de Perrault ».

50. Née Euphémie Turmel (1860-1949), épouse de Thomas Ferland (1852-1935), elle a conté 15 contes à l'auteur en 1948.

51. Née Philomène Blanchard (1882-v.1960-1961), épouse d'André Blanchard, elle avait 73 ans en 1954.

52. Née Flavine Gagnon (1876-195?), épouse d'Ernest Bouchard, des Grandes-Bergeronnes, elle avait 78 ans en 1954 lorsqu'elle confia à l'auteur 23 contes.

53. Née Angéline Roy (1875-1958), épouse de Wilfrid Fradette (1876-1967), elle a conté 32 contes ou fabliaux.

Cléophas Fradette⁵⁴, deux sœurs, de Saint-Raphaël de Bellechasse, dont les maris étaient, l'un excellent conteur et l'autre gai chanteur. D'abord elles sont inépuisables et d'un accueil si sincère et spontané que c'est plaisir toujours renouvelé que de travailler avec elles.

Je pourrais continuer longtemps cette énumération, avec madame Adolphe Duguay⁵⁵ par exemple, grande femme au visage sévère, toute ridée et d'un abord rude. Un de mes amis disait d'elle, en badinant : « Si elle avait un balai entre les jambes, elle s'envolerait dans les airs comme une sorcière. » Son apparence, en effet, tient de la fée conventionnelle, plutôt maléfique. Mais avec un peu de patience et de douceur, elle a fini comme les autres par s'apprivoiser. Son visage s'est détendu et c'est avec bonne humeur qu'elle nous a confié ses drôleries traditionnelles.

3. La femme dans les contes⁵⁶

Il est grand temps que j'en arrive aux contes eux-mêmes, et de quelle façon on y présente la femme depuis qu'il y a des femmes ou depuis qu'il y a des conteurs, ce qui revient au même. Ici, l'abondance et la variété m'effraient. Comment, en effet, dans les quelques instants qui me restent, vous donner une idée, même petite, des quelque cinq mille contes et fabliaux que les folkloristes canadiens, hommes et femmes, ont recueillis dans une tradition incomparablement riche. La plupart mettent en scène quelques personnages féminins. Et si l'on songe qu'au moins un tiers de ces récits durent près d'une heure et quelques-uns davantage, il y a de quoi donner le vertige. Je serai donc forcé de simplifier et de sacrifier un peu les nuances dans mes appréciations.

Prenons pour acquis que les contes traditionnels sont très anciens, parfois vieux de plus d'un millénaire ; qu'ils se sont transmis par voie orale d'une langue à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, la plupart du temps sans l'aide de l'écriture ; que les thèmes qu'on y relève sont universels ou tout au moins internationaux, parce que des parallèles d'à peu près tous se disent dans d'autres pays très éloignés les uns des autres ; que les conditions

54. Née Alélina (Délina) Roy (1880-1968), épouse de Cléophas Fradette (1878-1953), elle a pour sa part donné 18 contes.

55. Née Christine Noël, épouse d'Adolphe Duguay, enregistrée en 1955 ; son mari avait 83 ans. [NDLA] L'auteur a ajouté à la main « Anastase Duguay » en remplacement de « Madame X ». Il s'agirait plutôt d'Adolphe Duguay dont l'épouse était conteuse.

56. [NDLA] Une indication dans la marge gauche « Les femmes dans la légende (verso) » renvoie à cette note : « Intercaler ici un développement sur les femmes dans la légende. *Les trop célèbres criminelles* : en tête, Josette [Marie-Josephte] Bouchard, Dodier, alias la Corriveau ; Cordélia Viau ; Marie-Louise Cloutier. *Les amoureuses* : Dame Blanche et chute Montmorency ; Anne Émond (en homme) ; Louise de Beaumont – Rocher Percé et bateau fantôme ; la danseuse Rose Latulipe – Lapointe. ». Puis l'auteur propose un autre développement : « *Femmes dans les chansons* : véritable ballade des dames du temps jadis (en chanson). Marie Calumet. Prénoms féminins de femmes types : Marie Anson [Marianson] (Marie Melançon) ; Germinie, Lisabeau, Lisette, Marguerite, la Blanche Biche, Marie Anne s'en va-t-au moulin, Rosalie (à confesse), Maumariées ».

locales, cependant, la langue des conteurs surtout, leur donnent une teinte particulière aux pays ou régions où on les retrouve, sans que l'on y puisse voir, pour autant, une transposition exacte de la réalité.

Prenons encore pour acquis que les contes sont des fictions artistiques que les conteurs n'inventent pas au fur et à mesure, mais qu'ils recréent chaque fois d'après un scénario qui se déroule dans leur esprit avec plus ou moins de fidélité et de perfection, selon la vivacité de la tradition dans leur milieu et aussi, bien entendu, selon tout un ensemble de qualités individuelles que je n'ai pas le temps d'analyser ici.

Les contes enfin sont, pour un pays, un véritable trésor national, un patrimoine héréditaire, à l'égal de la littérature écrite dans laquelle ils ont souvent des échos.

Ainsi apparaissent les contes canadiens que l'on peut fort bien situer dans l'ensemble de la tradition française la plus lointaine en ce qui a trait au rôle qu'y jouent les femmes.

Vous vous rappelez, sans doute, que pendant tout le Moyen Âge et le seizième siècle, deux courants de pensée (illustrés l'un et l'autre par des œuvres littéraires) ont tour à tour ou simultanément idéalisé la femme ou l'ont considérablement rabaissée. Nous devons à l'un de ces courants la littérature de la chevalerie et à l'autre la farce et les fabliaux. Rabelais a consigné, de façon bouffonesque, ces querelles et opinions contraires dans son *Tiers Livre*⁵⁷. Sa littérature écrite sur ces points ne faisait que développer des conceptions antithétiques que la littérature orale avait depuis longtemps mises en œuvre dans les contes.

Au courant idéaliste, appartiennent donc les contes surnaturels qui racontent presque toujours les exploits accomplis par divers héros en vue de délivrer de belles princesses un peu conventionnelles, plus belles que le jour, plus belles que jamais, *amorphosées* [métamorphosées] ou retenues prisonnières par des monstres, des géants, la bête à sept têtes, des magiciens, des sorcières et le diable, etc.⁵⁸ Ce sont les contes les plus longs et les plus poétiques, la plus belle évasion que l'homme ait imaginée pour échapper au quotidien de sa condition humaine⁵⁹. Les ressources du cinéma paraissent pauvres et truquées en comparaison de la fantaisie illogique de tout ce merveilleux.

57. François Rabelais, *Le Tiers Livre des faits et dits héroïques du noble Pantagruel*, ouvrage paru en 1546, fait suite à *Pantagruel* (ou *Les Horribles et Épouvantables Faits et prouesses du très renommé Pantagruel roi des Dipsodes, fils du grand géant Gargantua*), premier livre publié en 1532, et à *Gargantua* (ou *La Vie très horrible du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par M. Alcofribas abstracteur de quintessence. Livre plein de Pantagruélisme*) paru en 1534.

58. Selon la typologie d'Arne-Thompson-Uther, les contes merveilleux occupent les types ATU 300-749.

59. [NDLA] Précision ajoutée en marge « au quotidien de » complétant « pour échapper à sa condition humaine ».

Mais l'homme n'habite pas toujours un pays enchanté, peuplé de femmes idéales. Celles qu'il a autour de lui apparaissent, à certains jours, pleines de vices (comme les hommes d'ailleurs). La satire qu'il en fait est une autre forme d'évasion qui, au lieu de provoquer l'enchantement, produit le rire gaulois. Et la cible à peu près constante de ce courant plus terre à terre est la femme placée dans les situations les plus bizarres et incongrues⁶⁰.

J'hésite un peu à vous donner des exemples de femmes sottes⁶¹, plus sottes que nature, comme celle qui laissait répandre sur le parquet tout un tonneau de vin parce qu'elle était absorbée par une profonde méditation. « Je vais me marier, pensait-elle, je vais avoir des enfants et je ne saurai comment les nommer parce que tous les noms sont déjà pris.⁶² »

Il y a aussi les femmes obstinées jusque dans la mort. Celle-ci qui s'était noyée et dont on ne réussissait pas à retrouver le corps. Son mari, arrivant sur les lieux, dit à la foule assemblée au bord de la rivière : « Vous avez bien tort de la chercher en suivant le courant. Elle a dû le remonter, car elle a été *contraireuse* toute sa vie.⁶³ »

Ainsi de la femme trop curieuse, de la femme trop parlante, de la femme paresseuse, de la femme sourde, de la femme colérique et de l'ivrognesse, belle-sœur du diable. Entre toutes, ce sont les femmes infidèles, et rusées, celles qui font chanter le coucou⁶⁴, qui font le plus parler d'elles. Un mari simule-t-il la mort, qu'aussitôt sa femme est prête à épouser celui qui lui apprend la bonne nouvelle⁶⁵.

Une autre est si déplorée de voir son mari à la dernière extrémité, qu'elle lui jure que jamais, au grand jamais, elle ne se remariera tant que le ruisseau coulera devant sa porte. Le mari meurt en paix. Mais le lendemain, la veuve fait venir des ouvriers pour détourner de sa vue le cours du ruisseau⁶⁶.

60. Les contes à rire se situent entre les types ATU 1200-1999.

61. Cycle des types ATU 1350-1439 portant sur les couples mariés et ATU 1440-1524, sur les femmes ou les filles.

62. Type ATU 1450, *La Sage Élise*.

63. Type ATU 1365A, *L'Épouse obstinée tombée dans un ruisseau*.

64. [NDLA] Passage du coucou ajouté à la main en marge. L'auteur réfère sans doute ici à la chanson en laisse *Le Coucou* (Laforte I-E-5 ; ne serait pas attestée en Europe), dans laquelle le mari trompé découvre sous la cuve l'amant que son épouse infidèle y a caché et il le chasse en lui donnant une volée de coups.

65. Dans cette liste, on reconnaît les types ATU 1416 *La Souris dans le pot d'argent (la nouvelle Ève)*, 1381 *L'Épouse bavarde et le trésor trouvé*, 1370 *L'Épouse paresseuse réformée*, 318 *L'Épouse traîtresse* [590A], 875 *La Fille subtile du paysan*, 1351 *Le Pari du silence*, et 1350 *La Veuve vite consolée* ou 1510 *La Matrone d'Éphèse*.

66. [NDLA] Au verso, l'auteur a noté : « Revue de tous les contes. Celles qui se détachent de la foule. *Femmes des contes merveilleux* : Belle et la Bête [ATU 425C], Fille du roi de l'île du plaisir tranquille, Jarretièrte Verte [ATU 313], Épreuves [épouses ?] de Barbe-Bleue [ATU 312], Belle et Laide [ATU 403]. *Les vertueuses excessives* : innocentes et persécutées. [Persécutées] : Femme aux mains coupées [ATU 706], Grisélidis [ATU 887], Peau d'Âne [ATU 510], Cendrillon [ATU 510A], Épouses des monstres [ATU 302, 425A] ; *Innocentes* : Chaperon rouge [ATU 333], Belle au bois dormant [ATU 410],

* * *

Je m'arrête ici pour ne pas encourir les foudres de celles qui pourraient prendre ces fictions à la lettre. En rassemblant, ainsi que je le fais, les fabliaux sur les femmes, je risque moi-même de détourner le cours de vos pensées et de vous faire oublier que ces histoires sont réversibles, c'est-à-dire, qu'on en raconte autant sur le dos des hommes, depuis qu'il y a des conteuses et des femmes. L'humanité tout entière s'en est toujours amusée. Votre attention en est⁶⁷ la preuve et ma justification.

Blanche Neige [ATU 709], Fées [ATU 480]. *Traîtresses* des types 590 et 315, 560. *Ambitieuses* type 555. *Les princesses bizarres offertes en mariage* : La Grand'Margaude [ATU 513], Princesse qui ne rit plus [ATU 571], Peau de Pou [ATU 857] ».

67. [NDLA] Ce début de phrase remplace « Vos rires en sont... ».